

ETRANGER

Le Journal de Genève publie la dépêche suivante :

« Gœschenen, le 29 juillet.
 « La grève est terminée; mais la troupe, envoyée par le gouvernement d'Uri pour maintenir l'ordre, a été obligée de faire usage de ses armes. Trois hommes ont été tués et six blessés.
 « Le calme est rétabli; l'ordre est assuré par l'arrivée d'un renfort de troupes. »

La Gazette de Lousanne du 30 juillet donne à ce sujet de longs détails. Nous en détachons ce qui suit :

« Les groupes, qui s'étaient déjà formés la veille autour du bureau des postes, sur la grande route et non loin du pont qui traverse, dans le village, la Reuse-de-Gœschenen, s'augmentaient d'heure en heure. Beaucoup d'ouvriers, qui d'abord s'étaient tenus à l'écart du mouvement, se laissaient entraîner par l'exemple de leurs camarades et se joignaient aux émeutiers.
 « L'employé de la poste essaya à plusieurs reprises d'engager la foule à quitter les abords du bureau.
 « Tout fut inutile.
 « Pendant ce temps, l'autorité, qui avait été prévenue, avait pu réunir un premier détachement d'une trentaine d'hommes qui avaient été dépêchés en toute hâte sur les lieux.
 « Vers cinq heures la situation s'aggravant toujours, ces trente hommes firent une charge à la baïonnette pour disperser le rassemblement qui bloquait le poste et qui comptait plus de 1,000 ouvriers. Ils furent reçus par une grêle de pierres qui les força à battre en retraite.
 « Entouré par une foule menaçante et armée de pierres et de leviers, il ne restait plus au petit détachement qu'à faire une dernière sommation avant de tirer. Cette sommation ayant été inutile, la troupe fit feu.
 « Déconcertés par l'attitude ferme et le sang-froid de cette poignée d'hommes, les émeutiers perdirent leur assurance. Au sifflement des balles et aux cris des blessés, leurs rangs faiblirent. Pas un n'osa avancer, et lorsqu'ils virent les braves soldats d'Uri recharger une seconde fois, la majorité des ouvriers fit volte-face et quitta le lieu du combat, laissant sur le carreau trois morts et un grand nombre de blessés, dont quelques-uns très grièvement.
 « L'après-midi, la petite troupe s'occupa à disperser ce qui restait de grévistes, et peu à peu le calme se rétablit. Le combat a eu lieu entre cinq et six heures du soir et ne paraît pas avoir duré plus de trente minutes.
 « Voilà mes renseignements. Il est dix heures du soir. On attend encore un courrier qui doit apporter à Altorf les dernières nouvelles.
 « 20 juillet. — J'apprends ce matin que la nuit s'est bien passée. Le bureau de poste, qui avait été fermé hier entre cinq et six heures du soir, a recommencé à fonctionner, et le service des courriers postaux a pu s'effectuer comme à l'ordinaire.
 « On mande de Berne, le 31 juillet :
 « Le tunnel à été intercepté, à Gœschenen, pendant trente-six heures. Il y a eu quatre tués et six blessés.
 « 8 personnes ont été arrêtées et 20 condamnés.
 « Le travail a repris partout. »

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Deux erreurs se sont glissées dans la liste du tirage des obligations que nous avons publiée hier. Lire :

N° 36. — 26,983 au lieu de 26,954.
 N° 346. — 6,140 au lieu de 6,141.

La distribution des récompenses au Salon de 1875 aura lieu vendredi, à l'Ecole des Beaux-Arts, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique.

Le département y est représenté par six artistes : MM. Comerre, premier grand prix de Rome, Deneulin et Weerts (de Roubaix) dans la section de peinture; MM. Fagel (de Valenciennes) second grand prix de Rome, et Cordonnier, dans la section de sculpture; M. Dutert, de Douai, dans la section d'architecture.

M. l'abbé Heale, professeur au collège Notre-Dame à Valenciennes, est nommé curé à Tressain.

La distribution des Prix aux élèves du Collège de Tourcoing aura lieu le Lundi 9 août : pour la petite division, le matin à neuf heures et demie ; pour la grande, le soir à deux heures.

Les catholiques du Nord de la France ont hâte de mettre à profit la liberté de l'enseignement supérieur dont la loi du 12 juillet 1875 leur a enfin rendu l'exercice.

On sait que depuis plusieurs années déjà, un comité ayant pour but la création d'une université catholique, fonctionne à Lille. Par ses soins, des cours de droit avaient été ouverts comme préparation à une faculté complètement organisée.

Aujourd'hui, le moment de s'installer et d'agir est venu. C'est le vœu, c'est aussi l'attente de tous les catholiques. Nous pouvons affirmer que ces vœux seront exaucés, et que cette attente ne sera pas déçue.

Importantes éliminations viennent d'être prises à ce sujet, tout spécialement au point de vue du droit et de la médecine. Nous espérons pouvoir sous peu les faire connaître à nos lecteurs.

Voici le programme des morceaux que la Grande-Harmonie doit exécuter jeudi, sur le kiosque de la Grande-Place :

1. Allegro militaire. ROSSINI
2. Tantum ergo. ARBAN
3. Il crociato. Fantaisie pourpiston exécutée par M. Boucourt. MEYERBEER
4. Marche du Couronnement. VERDY
5. Redowa.
6. Fantaisie sur la Traviata arrangée par M. Tangroningen.
7. Polka.

Dans la journée d'hier, il a été présenté au guichet de la gare deux pièces fausses de 2 fr. Les deux voyageurs nantis de ces pièces les détenaient sans avoir conscience qu'ils étaient porteurs de fausse monnaie. Ils les avaient reçues en paiement de personnes qui ignoraient elles-mêmes ce qu'elles donnaient.

M. Augustin Decock, fabricant d'appareils à gaz, rue Pellart, s'est plaint d'un vol de cuivre commis à son préjudice par un mécanicien nommé Antoine Charvet. Ce dernier, qui vient d'un département du Midi, a été mis en état d'arrestation.

Hier matin, rue de l'Aro, un jeune homme de 24 ans, M. L..., a été trouvé mort dans son lit.

La veille, à sa rentrée chez lui, M. L... était légèrement pris de boisson, mais rien dans son état ne pouvait faire supposer une telle fin.

Un vieux balayer du nom de Henri Weste, tombé accidentellement dans le canal, a été retiré par M. Henri Demaire, aidé de plusieurs autres personnes.

L'Echo du Nord a reçu d'un de ses amis le récit suivant d'un fait qui a causé la plus vive émotion dans le monde des baigneurs de Blankenbergue. « Dimanche à onze heures, au moment où la plage de Blankenbergue est le plus encombrée de baigneurs, un peintre de marine de Bruxelles, M. L..., a tiré trois coups de revolver sur M. G..., ingénieur de Mons. Le premier coup rata, et M. G..., qui jouait au croquet, voyant l'intention criminelle de M. L..., se jeta sur lui, et alors s'engagea une lutte corps à corps dans laquelle M. G... reçut deux coups de revolver, un au cou et le second dans l'omoplate.

« A ce moment, un baigneur s'empara de l'assassin et le désarma. Il fut immédiatement conduit au poste de police, et le blessé emmené sur une civière à son hôtel.

« Ils étaient tous deux mariés et la femme de l'un deux présente, c'est évanouie de frayeur. On a attribué ce fait à des motifs de jalousie. »

Une lettre dictée de Blankenbergue nous avait fait connaître ce drame dès lundi matin. Mais cette lettre n'étant pas signée, nous n'avons pas cru devoir faire usage des renseignements qu'elle contenait avant d'en avoir reçu la confirmation.

On se rappelle, dit le Propagateur, qu'en octobre dernier, dans un combat qu'ils eurent à soutenir contre des braconniers, deux gardes d'Avelin furent grièvement blessés par des coups de feu. L'un, le garde-champêtre Chrétien, mourut presque immédiatement. L'autre, le garde Lebrun, fut tellement labouré par les plombs que sa vie fut longtemps en danger. Il est encore aujourd'hui paralysé d'un bras et incapable de travailler; ajoutons qu'il est père de neuf enfants.

Aussitôt qu'elle apprit ce terrible événement, la société cynégétique du Nord se réunit en Assemblée générale extraordinaire et vota une gratification de 200 fr. pour le garde Lebrun, et une pension de 200 fr. pour la veuve Chrétien, ces deux sommes furent immédiatement remises aux intéressés.

En même temps, M. le préfet du Nord sollicitait pour la veuve du garde champêtre, un bureau de tabac qui vient de lui être accordé. En apprenant cette heureuse nouvelle, la veuve Chrétien a adressé spontanément à M. le président de la Société cynégétique du Nord la lettre suivante qu'on veut bien nous communiquer et que nous transcrivons dans sa simplicité si touchante :

« Monsieur le président,
 « L'intérêt que la Société cynégétique du Nord a bien voulu me témoigner à la suite de la mort de mon mari, Ernest Chrétien, garde-champêtre à Avelin, tué dans l'exercice de ses fonctions, me fait un devoir de vous informer que, par décision du 17 de ce mois de juillet, M. le préfet m'accorde un débit de tabac à Hautmont, de 900 fr. J'ai lieu d'espérer que la location de ce débit m'assurera des moyens d'existence. J'ai cru devoir vous en informer sans retard pour le cas où la société croirait devoir attribuer, en tout ou partie, au garde Lebrun blessé le même jour, et qui a perdu l'usage d'une main, les allocations qu'elle voulait me

destiner avant que j'eusse obtenu un dédit de tabac.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments respectueux et reconnaissants.
 « Caroline WACRETEUX, veuve Chrétien. »

Dans la séance du 28 juillet, la Société cynégétique du Nord s'est empressée de répondre au désir si généreusement exprimé par la veuve Chrétien, et un vote unanime a permis de reporter sur le blessé Lebrun, père de neuf enfants, l'allocation de 200 fr., qui était allouée à cette digne épouse d'un garde-champêtre mort dans l'exercice de ses fonctions.

Tribunal correctionnel de Lille. — Il est bon garçon, mais d'humeur belliqueuse, L. Delebarre, de Roubaix. Le 25 juillet, il se vantait d'avoir mis en fuite un vrai tueur-majors, et qu'il n'aurait pas été fâché d'en retrouver un second. Ce disant, il narguait un garçon de 20 ans, nommé Ringot, haut de 1 m. 85, qu'on appelle le Grand-François. Ce dernier se répondait pas à la provocation; mais Delebarre en vint aux insultes. Le Grand-François dut se battre. A la première passe, Delebarre est culbuté, et, après avoir reçu quelques coups de poing bien appliqués, il demanda grâce.

Cette correction ne lui suffit pourtant pas. Toute la soirée il poursuivait le Grand-François qui finalement lui octroya une nouvelle râlée en présence d'une foule de témoins, parmi lesquels la mère du Grand-François qui reçut un coup à la figure. Les rieurs furent du côté de ce dernier. On parlait de recommencer le combat le lendemain, mais celui qui faisait fuir les gens n'y a pas tenu. Il est probable qu'il jugera à propos de ne pas renouveler si tôt la lutte, car il est encore battu devant le tribunal, qui le condamne à quarante jours de prison.

CONVOIS FUNERAIRES ET ORIS

Les amis et connaissances de la famille PIÉCO, qui par sa publication n'aurait reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle VIVIANE PIÉCO, décédée à Roubaix, le 4 août 1875, à l'âge de 42 ans, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convenance qui aura lieu le jeudi 5 août, à 8 heures et demie et au convoi et service solennels, qui auront lieu le même jour à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame. Les vigiles seront chantées le 5 août 1875, à six heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 3.

La société Ghèral de Notre-Dame, fera chanter une messe solennelle de Requiem, en cette paroisse le jeudi 5 août 1875, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur FLORENCE-JOSEPH CANNESON, membre de la commission, décédé à Roubaix, le 30 juin 1875, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel de notre paroisse sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 5 août 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI-CHARLES-DÉBIAUX-JOHNIEP TOULMONDE, époux de Dame MARI NOLLÉ, décédé à Roubaix, le 5 juillet 1875, à l'âge de 46 ans. — Le vendredi 6 août, à 10 heures, il y aura un obit demandé par le Conseil des Marguilliers; le samedi 7 août, à 8 heures, il y aura un obit demandé par la Confrérie de St-Martin; le mardi 10 août, à 9 heures, il y aura un obit demandé par le Conseil parisiens de Conférences. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET ORIS. — Imprimeur Alfred BOUQUET. — Avis gratuits dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Calest d'épargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 1^{er} Août 1875.

Sommes versées par 257 déposants, dont 50 nouveaux, Fr. 19.487.
 41 demandes en remboursement 15.498.96

Les opérations du mois d'août sont suivies par MM. Achille Delattre et Réquillart-Dubich, directeurs.

Belgique. — M. Bara n'a pas été réélu comme bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles. C'est Alb. Picard à qui le bâton a été dévolu cette année. Dès le matin le nourrisson des chapeines de Tournai était en route, flanqué de son majordome Canier. On remarque que le grand nombre de voix obtenues par M. Paul Janson pour le bâtonnat. Au premier tour de scrutin il comptait 32 voix, tandis que M. Bara n'en obtint que 20. Le radical à tous crins a carrement donné le pion au doctrinaire. Cette élection tend à faire croire que le barreau bruxellois se dégoûte de plus en plus de la doctrine et qu'il marche à pleines voiles vers le radicalisme.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 4 août 1875 :

« La commission de permanence est convoquée pour ce soir, à l'issue de la séance. Elle doit fixer le jour et la périodicité de ses séances. Elle se réunira très probablement, suivant l'usage, le jeudi tous les quinze jours, à partir du jeudi 19 août.

« Le Constitutionnel apprend que M. Vauthier doit interpellé demain, dans la séance du conseil municipal de Paris, M. le préfet de la Seine, sur l'état de la voirie de Bondy, qui motive depuis longtemps des plaintes de la part des populations.

« Petite bourse du soir : 105.35. »

Dépêches télégraphiques

Madrid, 3 août. — La Gaceta annonce que le général Weyler a battu hier Saballs et autres chefs carlistes, dans les environs de Celoni et de Grañollers. Dorregaray et Gamundi ont été repoussés de Solsona. Hier, ils étaient à Berga, poursuivis de près.

La division Delattre est à Benabarre, Tolva à Viacamp; celle d'Arredo garde Olot.

Martines Campos a tiré 326 coups de canon sur la forteresse d'Urgel. Celle-ci, au 1^{er} août avait répondu par 257 coups.

Madrid, 3 août. — On lit dans la Epoca :

« Il faut absolument empêcher l'Europe d'en venir à considérer l'Espagne comme un danger permanent pour la tranquillité générale. Il faut extirper les racines de la guerre civile : le gouvernement devrait occuper militairement la Biscaye et la Navarre, et établir l'état de siège en permanence dans ces provinces si les habitants refusent de déposer les armes. »

Madrid, 3 août. — 200 carlistes se sont présentés à l'indulto à Udecona. Beaucoup d'autres abandonnent Dorregaray.

Raguy, 3 août. — La nouvelle que les Turcs auraient subi un échec et perdu des canons est dénuée de fondement. La vérité est que des insurgés ont été chassés de leurs positions près du ruisseau de Krauppa. Ils abandonneront probablement la plaine et se borneront à la guerre de montagne.

New-York, 3 août. — Les inondations dans l'ouest augmentent. Les pertes dans l'Illinois central seul s'élèvent à un million de dollars.

Cours officiels de la Bourse

du 3 août. — 5 h. soir.

Bulletin de la Bourse du 3 août.

3 h. soir.

Bulletin de la Bourse du 3 août.

3 h. soir.

Bulletin de la Bourse du 3 août.

3 h. soir.

Correspondance

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Roubaix, le 3 août 1875.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai recouru à votre estimable journal pour me plaindre, ainsi que les cultivateurs voisins, de l'absence d'un garde-champêtre dans notre section; en temps de moisson ce service est pour nous d'une grande utilité.

J'espère que ma réclamation sera considérée favorablement par l'autorité compétente.

Agrez à l'avance, Monsieur le Rédacteur, mes remerciements ainsi que ma parfaite considération.

DESFRÈRE-DEBIEQUE
 Cultivateur à Mausait.

Grand discours de M. Mascaux, substitut

Ministère public : M. MASCAUX, substitut. 3^e affaire. — Vols qualifiés. (Suite).

Déclaré coupable sans circonstances atténuantes, Frédéric est condamné à 12 ans de travaux forcés et 12 années de surveillance.

Défenseur : M. Vitrant.

Audience du 3 août.

Ministère public : M. MARRY, avocat-général. 1^{re} affaire. — Attentat à la pudeur sans violence (huis-clos).

Le nommé Hypolite-Joseph Clausse, âgé de 26 ans, né à Denais, ouvrier mineur à Douai, est accusé d'avoir, à Wailers, le 8 juin 1875, commis un attentat à la pudeur consommé ou tenté sans violence sur la personne de Thérédine Debrulle, âgée de moins de 13 ans.

Déclaré coupable avec les bénéfices des circonstances atténuantes, Clausse est condamné à un an de prison.

Défenseur M. Renda.

2^e affaire. — Viol et tentatives de viol (huis-clos).

Le nommé Ernest Bachy, âgé de 26 ans, forgeron à Marolles, est accusé d'avoir, à Friches, le 16 avril 1875, commis un viol et une tentative de viol sur la personne de Angèle Lefebvre, femme Saint-Aubert.

Défenseur : M. Hattu.

L'audience continue.

La Presse Médicale est unanime à recommander le SIROP et le BONBON du docteur CABANES dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuses et opiniâtres, grippe, quinte de toux de mauvaise nature; toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Troussauz, Valpey, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Déposé dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Goutheur. 6954 (A)

COURS DES BOURSES ET DU 3/0 DE 3 août

Cours	diff.	Préc.
3 1/2 %
5 %
10 %
15 %
20 %
25 %
30 %
35 %
40 %
45 %
50 %

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTÉ DU 3 AOUT 1875.

Par	Poids	Prix par quintal.	Prix
Blé nouveau
Blé froment
Blé roux
Blé, 1 ^{re} qualité
Blé, 2 ^e qualité
Seigle
Orge
Avoine
Fèves
Haricots
Pois jaunes
Pois bleus
Vesces
Orillettes
Cameline
Grains de lin
Colza d'été
Pommes de terre
Fromage vieux
Beurre en bloc, 1 ^{re} qualité
Idem 2 ^e qualité
Idem 3 ^e qualité
Beurre, le kil., en pièces
Œufs, le cent
Lin, le kilo et demi

COURS DES BOURSES ET DU 3/0 DE 3 août

Paris 3 1/2 % ... 75 00
 5 % ... 85 00
 10 % ... 105 00
 15 % ... 125 00
 20 % ... 145 00
 25 % ... 165 00
 30 % ... 185 00
 35 % ... 205 00
 40 % ... 225 00
 45 % ... 245 00
 50 % ... 265 00

BERGUES, marché du 2 août

Blé nouveau ... 21 23
 Blé froment ... 19 78
 Blé roux ... 20 07
 Blé, 1^{re} qualité ... 20 07
 Blé, 2^e qualité ... 20 07
 Baïses de fr. 96 c. à l'hect. de blé.
 Seigle ... 15
 Orge ... 14 94
 Avoine ... 20 88
 Fèves ...
 Haricots ...
 Pois jaunes ...
 Pois bleus ...
 Vesces ...
 Orillettes ...
 Cameline ...
 Grains de lin ... 23
 Colza d'été ...
 Pommes de terre ... 3
 Fromage vieux ... 68
 Beurre en bloc, 1^{re} qualité ... 3 19
 Idem 2^e qualité ... 2 75
 Idem 3^e qualité ... 3 22
 Œufs, le cent ... 7 90
 Lin, le kilo et demi ... 2 64

BERGUES, marché aux porcs du 2 août.

179 porcs. Prix moyen du kil., 1 fr. 5 c.
 Poids moyen, 130 kil.

Ville de Tourcoing. — Foire 1875

Avec permission des autorités.

GRAND THÉÂTRE DES SOUS-DRAMATIQUES

Spécialité des familles

Direction de M. G. Gaillot frères.
 Prés. de la nouvelle mairie.

Mardi 4 août.

Le capitaine d'un homme, vaudeville nouveau en trois actes, par MM. L. Thiboutot et Grandé.

Le Paris, historiette chantée par M. Drège.

Bonhomme, chassé par M. G. Gaillot.

Brochant, comédie en cinq actes, par MM. L. Thiboutot et Grandé.

Ordre du spectacle : 1^o Brouilles; 2^o Intermède; 3^o le Supplée.

Judi 5 août.

L'oiseau bleu, ou les signatures du baron de Welfing, grand opéra comique en 3 actes, par MM. Xavier et Dumesnil.

Dans cette pièce, Madame Gaillot jouera quatre rôles de différents caractères.

Le capitaine d'un homme, vaudeville nouveau en trois actes, par MM. L. Thiboutot et Grandé.

Ordre du spectacle : 1^o Pauvre Jacques; 2^o L'oiseau bleu.

Demain vendredi relâche. Samedi représentation.

Bureau, 7 h. 1/4. — Rideau, 8 h.

PREMIERES : Avant-scènes et loges, fr. 2. — Premières, 1-25. — Secondes, 75 c. — Galeries, 50 c.

Volontariat d'un an

Enseignement de l'école du soldat, maniement d'armes et l'instruction à la bayonnette par le professeur Théophile Rassement. — S'adresser au colonel Saint-Martin, 3, Roubaix. Il se rend à domicile. 9352

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

DEVOIR OU CHARITÉ

Paroles et musique de H. DUPONT.

SANTÉ A TOUS

remède sans mé-
 decine, sans pur-
 ges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALÉSCIENCE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, épuisements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épilepsie, anémie, chlorose, toux, décoloration de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronchites, vieilles, foie, reins, intenses, membrane, mucus, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Cambridge, de Monsieur le Duc de Plouf, de Monsieur le marquis de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 48,614. — M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans Malade de foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux, surdités, le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,998. — M^{me} Martin, de Suppression de règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Révalésience.

Cure N° 65,412. — E. Payard, de Gastrite et Vomissements. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845. — M. Boillet, curé, de 36 ans d'âge avec étouffement dans la nuit. M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Plus nourrissants que la viande, elle donne aux boltes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/3 kil., 4 fr.; 1/2 kil., 7 fr.; 2/3 kil., 10 fr. — Les Biscuits de Révalésience se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, du cacao, du thé, du vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, embellissent les traits, et décongestionnent le système nerveux et les vaisseaux, ils irritent et toute odeur fétide se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, et même la digestion. Ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et forment les personnes les plus affaiblies. En boltes de 4, 7 et 60 francs. — Révalésience chocolatée, rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chair abondante et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans chauffer. En boltes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou même en boltes de 2 et de 60 francs.

Dépot à Roubaix : chez M. Morille-Bourgeois : Léon Danoz, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et G^o, Place Vendôme, 26, à Paris.

LAISSAUX DE DÉTAIL

AVIS DES VENTES JUDICIAIRES

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LOCALES et JUDICIAIRES.

IMMOBILES A VENDRE

Etude de M^e VALENDUCCO, notaire à Roubaix, rue de Lille, 86.

A Vendre

par adjudication publique pour en jouir de suite

2 MAISONS

à étage grides sur 1^{er} étage, 700 mètres carrés de terrain avec à Roubaix, hameau du Cal-de-Four, Haut dit Le Truis Saint-Joseph à proximité de la rue de la Prospérité.

Le lundi 9 août 1875, 2 heures de relevé, M^e HELBECQUE, procureur en son étude à Lille, procédera à la vente au détail de ces immeubles, s'adresser au dit M^e HELBECQUE.

Etude de M^e VALENDUCCO, notaire à Lannoy.

ITS-LES-LANNOY

A l'front de la route de Roubaix à Lannoy

A vendre de gré à gré

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

comprenant l'estaminet de la Justice et 4 hectares 77 ares de fonds et terrain.

NOTA. — Par sa situation entre les villes de Roubaix et Lannoy, et sa proximité de la gare projetée, cette propriété convient parfaitement à la création d'un établissement industriel ou à l'installation d'une campagne.

S'adresser à M^e VALENDUCCO, 8684

Etude de M^e VALENDUCCO, notaire à Lannoy.

A vendre ou à louer

pour en jouir le 15 juillet prochain

Un bel Etablissement

actuellement à usage de slasure de lin, avec 1848 broches au moulin, pouvant en contenir 3,500; généralement, machine à vapeur, et 3 hectares environ de jardins, bois et dépendance, avec maison d'habitation, le tout situé à Lannoy, au centre de la ville.

S'adresser pour les conditions à M^e VALENDUCCO, notaire à Lannoy, 8684.

Etudes de M^e ALLEGRE, notaire à Lillo et de M^e VALENDUCCO, notaire à Lannoy.

A VENDRE

A main ferme

1^o UNE FERME

bien plantée, et 24 hectares 99 ares 69 centiares de maison, verger et labour, situé à Loos, canton de Lannoy.

2^o UNE AUTRE

FERME NE

attenant à la précédente, et 24 hectares 45 ares 70 centiares de maison, verger et labour, situé à Loos (Belgique).

Ces deux fermes, qui ne forment qu'un seul tenant, seront vendus ensemble ou séparément au gré des amateurs.

S'adresser, pour connaître les conditions, soit à M^e ALLEGRE, soit à M^e VALENDUCCO. 9038

Etude de M^e PAJOT, notaire à Lille, rue Saint-Btienne, 86.

ROUBAIX

rue de l'Hommelet, n° 63, 65, 67 et 69 QUATRE

MAISONS

à usage de magasin

Nouvellement construites et en parfait état d'entretien

A VENDRE

par suite de décès

Lundi 31 Août, à 3 heures de relevé, ledit M^e PAJOT, notaire, procédera en son étude, à la vente en une seule adjudication de ces maisons.

Ces maisons sont occupées par Mme veuve Vandamme, M^m Vanin, Florin et Albrech aux loyers annuels de 1,750 francs par an.

(Pour le détail voir les affiches.) 9044

A LOUER

Maison avec vaste magasin, rue de l'Hommelet, n° 27, Roubaix. 9044

A LOUER

avec force motrice, pour l'établissement d'unissage mécanique de 230 mètres, ou pour toute autre industrie exigeant l'emploi d'une force motrice quelconque.

S'adresser sur la fosse-aux-Chânes. 9041

VENTES DIVERSES

ROUBAIX

Bureau des Ventes Mobilières Grande-Place

VENTE

pour cause de départ

D'UNE BELLE COLLECTION DE FAIENCES

de Roken, de Lille et autres

De Saxe, de Chine et du Japon

Une très-belle paire de buires en bronze, une paire de cache-pots en cuivre ouvragé et un grand nombre d'objets d'art divers.

Le Jeudi 5 août 1875, à deux heures et demie de l'après-midi, M^e Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 9040

VENTE

Par autorité administrative

(Sur saisie-exécution)

Sur la place publique de la mairie

Le cinq août à onze heures du matin.

Cette vente consiste en : un comptoir, un buffet, une étagère, sept tables, un billard anglais, quinze chaises, une pompe à bière, une série de verres et de chopes, une glace, une pendule.